



AVIS DE CONFORMITÉ

Enquête sur les flux touristiques à Mayotte

Service producteur : Insee – Direction régionale de la Réunion - Antenne de Mayotte, en partenariat avec le Comité du tourisme de Mayotte

Opportunité : avis favorable émis le 15 septembre 2010 par une commission régionale *ad hoc* Réunion du Comité du label du 15 décembre 2010 (formation Ménages)

L'objectif de l'enquête est de permettre de dresser un bilan régulier sur la visite des touristes sur le territoire et de disposer d'informations quantitatives et qualitatives sur les touristes afin de suivre le développement de ce secteur important dans l'économie locale. Il s'agit de mesurer le nombre de touristes mais aussi de connaître leurs caractéristiques comme la nationalité, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, leur origine géographique et de quantifier leurs dépenses pour mesurer les retombées économiques du tourisme. Une attention particulière est également portée aux résidents au départ.

L'enquête est annuelle et réalisée auprès des passagers au départ de l'unique aéroport de Dzaoudzi.

Le but essentiel de l'enquête étant de connaître le comportement touristique et les dépenses réalisées par les non-résidents à Mayotte, l'unité sur laquelle porte l'enquête est l'« entité budgétaire », c'est à dire le groupe de personnes voyageant ensemble et partageant les dépenses.

Plus de 200 vols sont enquêtés par an, à raison d'une enquête tous les trois ou quatre jours en moyenne. L'ensemble des vols programmés les jours d'enquête sont concernés. Le questionnaire, composé de deux pages, est distribué à l'ensemble des passagers ayant enregistré leur bagage (un questionnaire par entité budgétaire). Il est ensuite récupéré par un enquêteur de l'Insee avant l'entrée des passagers en salle d'embarquement.

Les principaux résultats sont publiés sous forme d'un « Insee Mayotte Info » complété par des tableaux détaillés mis en ligne sur le site Internet de l'Insee. Ils font également l'objet d'une présentation avec le partenaire dans le cadre d'une conférence de presse à la mi-septembre.

Le dossier témoigne d'une volonté manifeste d'amélioration de ces enquêtes et de prise en compte des observations formulées précédemment par le Comité du label, même si les difficultés intrinsèques à ce type d'enquête (identification de l'unité statistique, problème des doubles comptes, notamment sur les transits, mesure des dépenses...) restent présentes.

Le Comité a apprécié les réponses écrites très argumentées aux remarques du prélabel. Il prend acte des remarques sur le questionnaire qui seront intégrées dans la future version.

Il encourage le service à poursuivre les travaux méthodologiques dans différentes directions :

- toujours viser une harmonisation plus poussée des enquêtes (au niveau de l'ensemble des Dom), aussi bien dans les méthodes, le processus de collecte que les résultats publiés ;
- tester des améliorations dans l'estimation des dépenses : éviter les imputations de valeurs fixes qui peuvent altérer la dispersion, analyser les valeurs extrêmes, expertiser et comparer plusieurs méthodes d'imputation ;

.../...

- rester vigilant sur les points les plus délicats : les voyageurs en transit, le repérage de la bonne unité statistique (problème des groupes, des unités de consommation etc.).

Le Comité du label attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique à l'enquête sur les flux touristiques à Mayotte.

Ce label est valide pour les années 2011 à 2015

Le Président du Comité du label

signé

Michel Euriat